

Section française du Lyon-Turin :

Rencontre Mairie de Ruy-Montceau

7 octobre 2025



Sommaire

1. le Lyon-Turin
2. Le programme de travail en 2025
3. Objectifs de la concertation
4. Les grands objets des études précédentes
5. Les grands impacts locaux

Le Lyon-Turin
Présenté en CTC

01

LYON - TURIN CONSTRUIRE UNE LIGNE NOUVELLE POUR DÉVELOPPER LE TRAIN

Février 2025

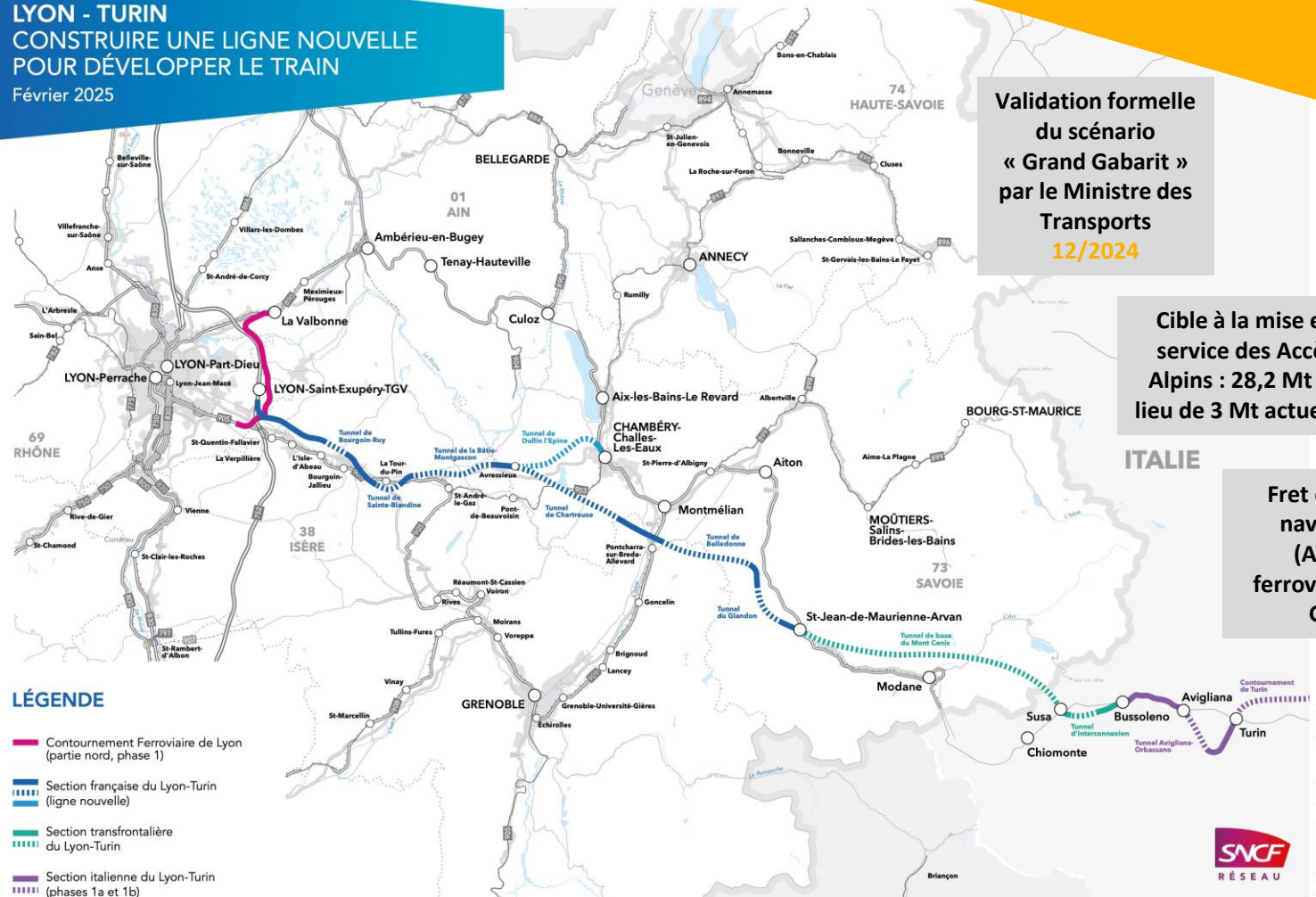
Validation formelle
du scénario
« Grand Gabarit »
par le Ministre des
Transports
12/2024

Cible à la mise en
service des Accès
Alpins : 28,2 Mt au
lieu de 3 Mt actuelles

Fret classique et
navette AFGG
(Autoroute
ferroviaire à Grand
Gabarit)

LÉGENDE

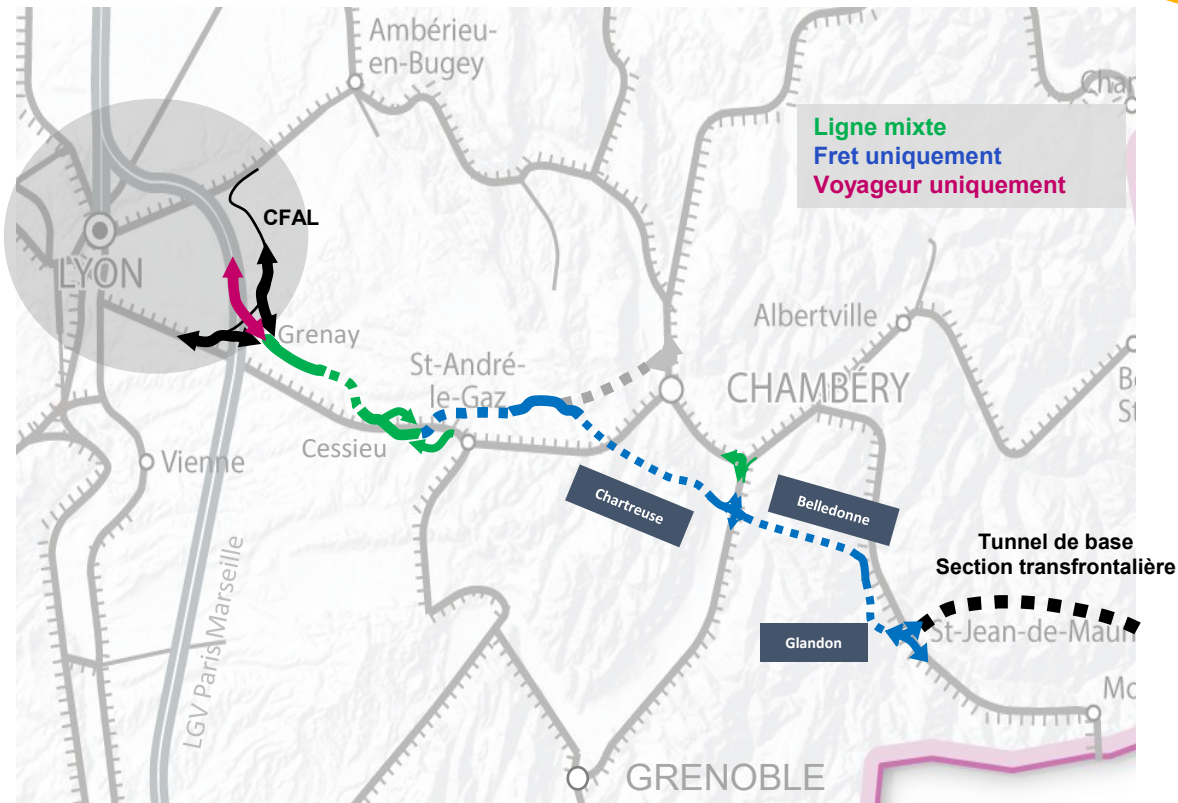
- Contournement Ferroviaire de Lyon
(partie nord, phase 1)
- Section française du Lyon-Turin
(ligne nouvelle)
- Section transfrontalière
du Lyon-Turin
- Section italienne du Lyon-Turin
(phases 1a et 1b)



Scénario Grand gabarit : d'abord fret mais aussi pour le trafic voyageurs

40km de ligne nouvelle mixte permettant :

- Plus de capacité et des gains de temps de parcours de 4 à 5' pour les trains à grande vitesse en direction des Alpes et de l'Italie.
- De la capacité libérée pour la circulation des TER entre Grenay (38) et La Tour-du-Pin (38), permettant la mise en place d'un TER Lyon-Grenoble sans arrêt (gain de 11', sous réserve de la volonté de l'AOM régionale).



Le programme de travail
en 2025

02

Equipe projet

Directrice Régionale
Auvergne-Rhône-Alpes
Béatrice LELOUP

Directeur Général Adjoint
Grands Projets
Thomas ALLARY

Directeur projets
Section française du Lyon-Turin et CFAL Nord
Matthieu COCHARD*

Adjoint au directeur projets
Responsable projet ligne nouvelle
Éric LACHAISE

Responsables de la maîtrise d'ouvrage / pilotes
d'opération
François DENAT
Nathaniel SEROR
Sébastien REYTER *

Chef de projet
Yann COUESNON

Concertation
Louis POIDEVIN*

Environnement et Procédures
Claire BOCK*
Anne-Charlotte AUGOYARD*

Etudes techniques et gestion de projet

Missions transverses

**Intervention AALN + CFAL Nord*

Un budget

► **Montant global : 164 M€ courants HT**

Assistances à Maîtrise d'Ouvrage
Management de projet (ALGOÉ / INGEVA)
Reporting UE (EUROPANNE)
Conduite de la concertation (ROUGE VIF)
Contract Management (HORISIS)
**Etudes environnementales et
procédures (ARTELIA)**
CSPS (SYSTRA)
**Inventaires écologiques lot 1 et 2
(EGIS/BIOPOLE ; AQUABIO)**
**Accompagnement juridique
(DS AVOCATS)**
Inventaires écologiques lot 3
AMO Foncier
Topographie
BIM (consultation au T3)
Contrôles extérieurs (consultation 2026)
Réseaux tiers (consultation au T4)

Maîtrise d'œuvre
Géotechnique (WSP)

Ligne Nouvelle
**Ouvrages de reconnaissance
(consultation au T4)**

Partenaires externes

Xxx : Marché notifié

Xxx : Consultation en cours

Xxx : Consultation au S2 2025

Quelles études

Déjà acté

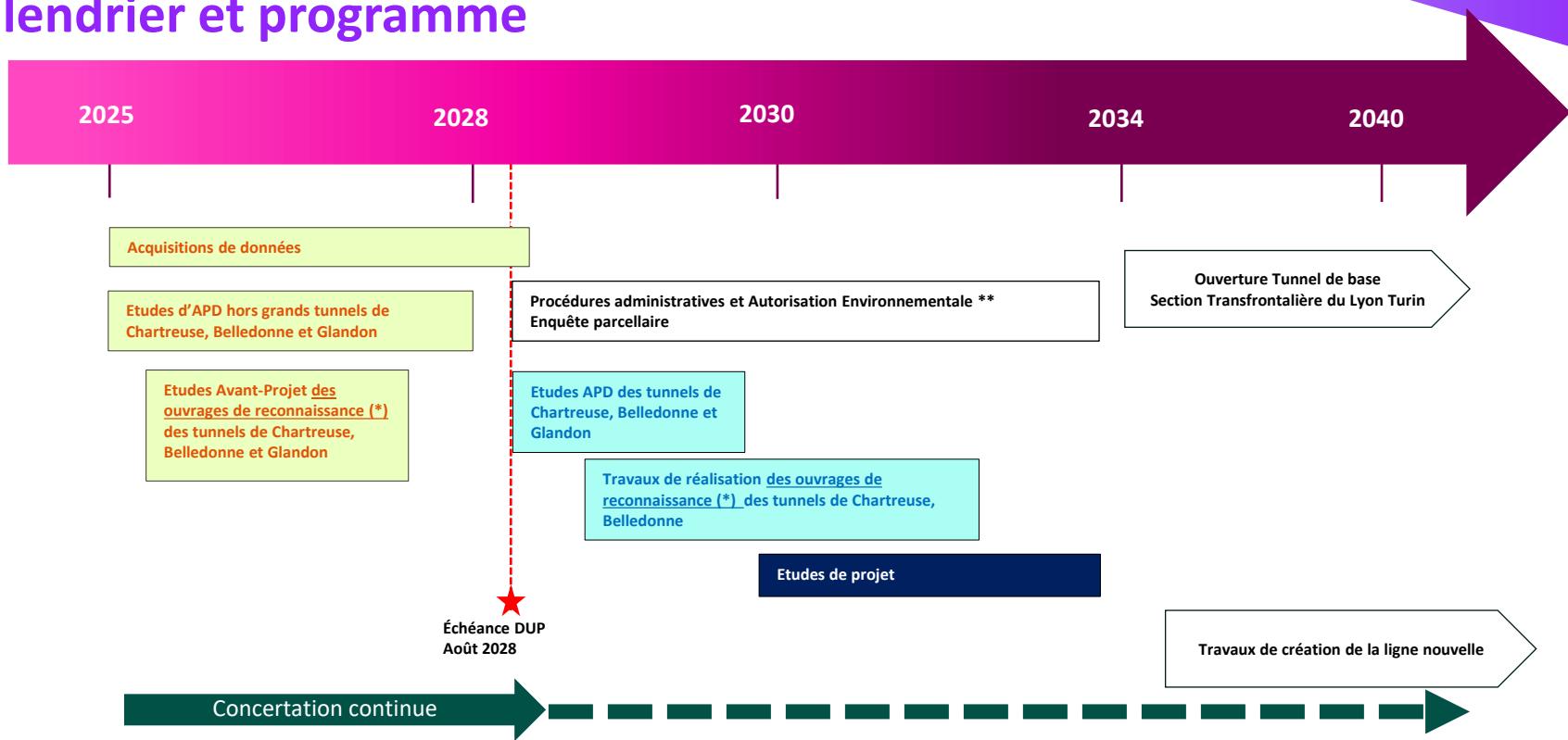
- ▶ Le tracé est défini et acté;
- ▶ les emplacements réservés sont connus (besoins fonciers pour la voie ferrée, pour les besoins des chantiers, pour certaines mesures compensatoires) ;
- ▶ Une première proposition de méthode de gestion des matériaux d'excavation a été faite.

Objectifs des études en cours

- ▶ Définir les caractéristiques principales du projet et les modalités de sa réalisation
- ▶ Définir les conditions d'insertion du projet (rétablissements routiers, mesures compensatoires, insertion paysagère...)
- ▶ Préparer les procédures administratives et environnementales



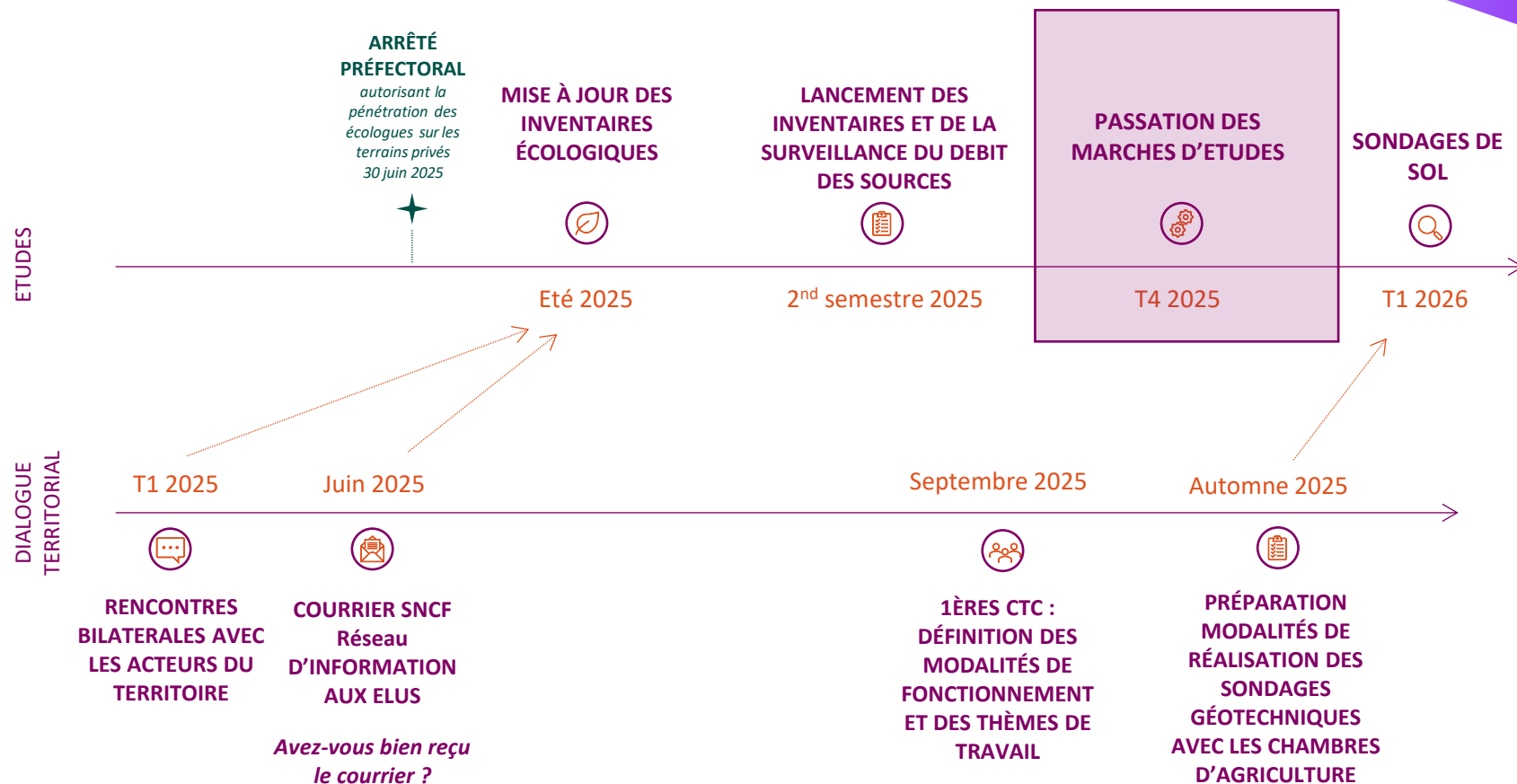
Etudes d'Avant-Projet Détaillé : calendrier et programme



(*) les ouvrages de reconnaissance des grands tunnels (descenderies, galeries...) permettent d'affiner la connaissance géotechnique des terrains traversés et sont ultérieurement utilisés comme points d'accès intermédiaires aux tunnels

(**) le type et l'échéance des procédures administratives ne sont pas connus à ce stade

A court terme – Semestre 2 2025



Objectifs de la
concertation

03

Enjeux de la concertation et des études



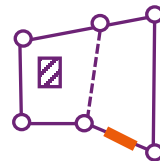
Construire la voie ferrée
(et enjeu d'insertion
paysagère des viaduc)



Eviter ou limiter les
effets sur le secteur
agricole



Eviter ou limiter les
effets sur le secteur
sylvicole



Consommation de
foncier non agricole



Améliorer la gestion
des matériaux
d'excavation



Eviter ou limiter les
effets sur le milieu
naturel



Accompagner la
réalisation des travaux



Autres thématiques à
identifier pendant la
phase de concertation



Eviter ou limiter les
effets sur le bâti
existant



Rétablir les voiries
routières modifiées
par le projet



Protéger les riverains
contre les nuisances
sonores



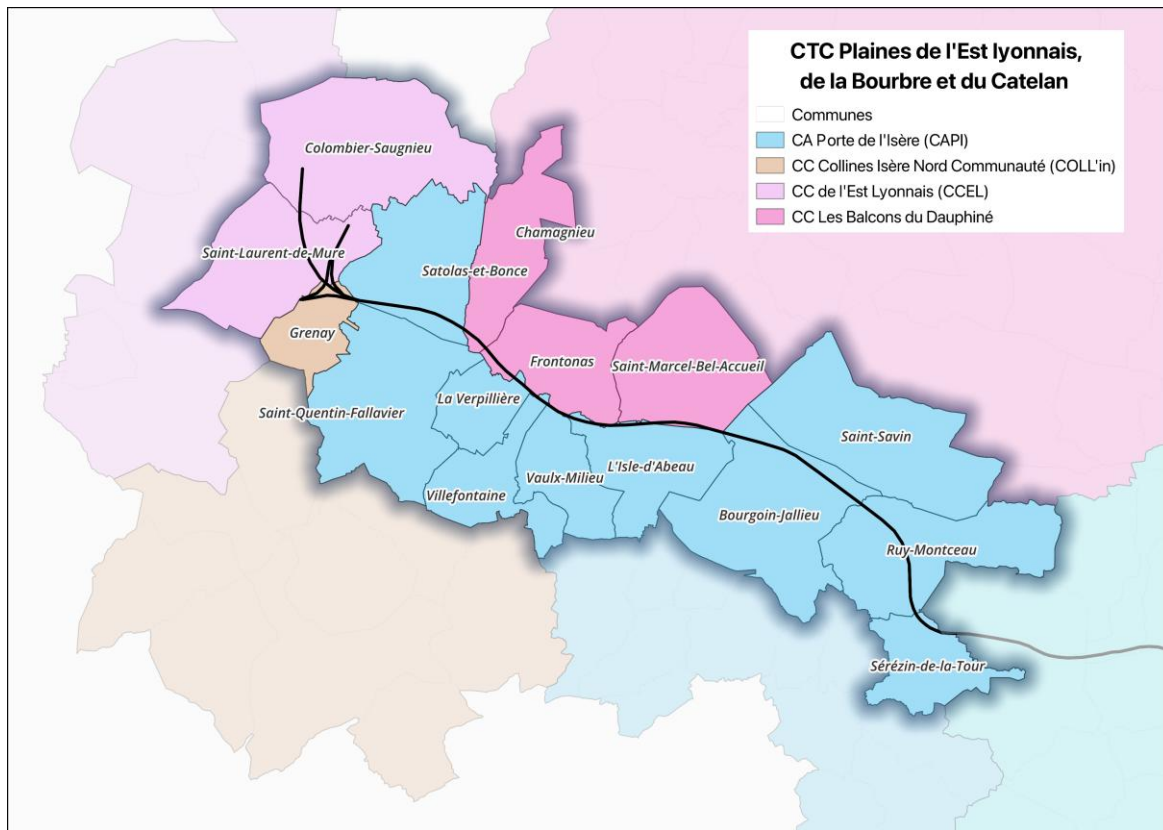
Intégrer les remblais
dans les paysages

Des objectifs clairs : faciliter toutes les étapes de mise en œuvre du projet *via* le dialogue, l'information et une réflexion et vigilance collective

Une articulation avec les études : des CTC qui nourrissent et se basent sur les études en cours dans une logique de suivi mutuel

Composition des CTC en Isère :

CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan



... et des outils pour informer largement sur les avancées du projet

Un flyer pour tout comprendre aux inventaires écologiques et aux sondages de sols



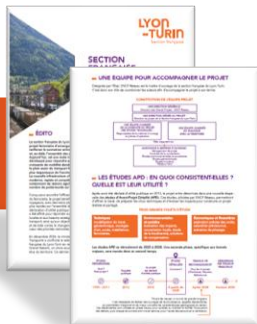
Une plaquette de présentation du projet



Une FAQ « *Tout comprendre à la section française du Lyon-Turin en dix questions* »



Une newsletter récurrente



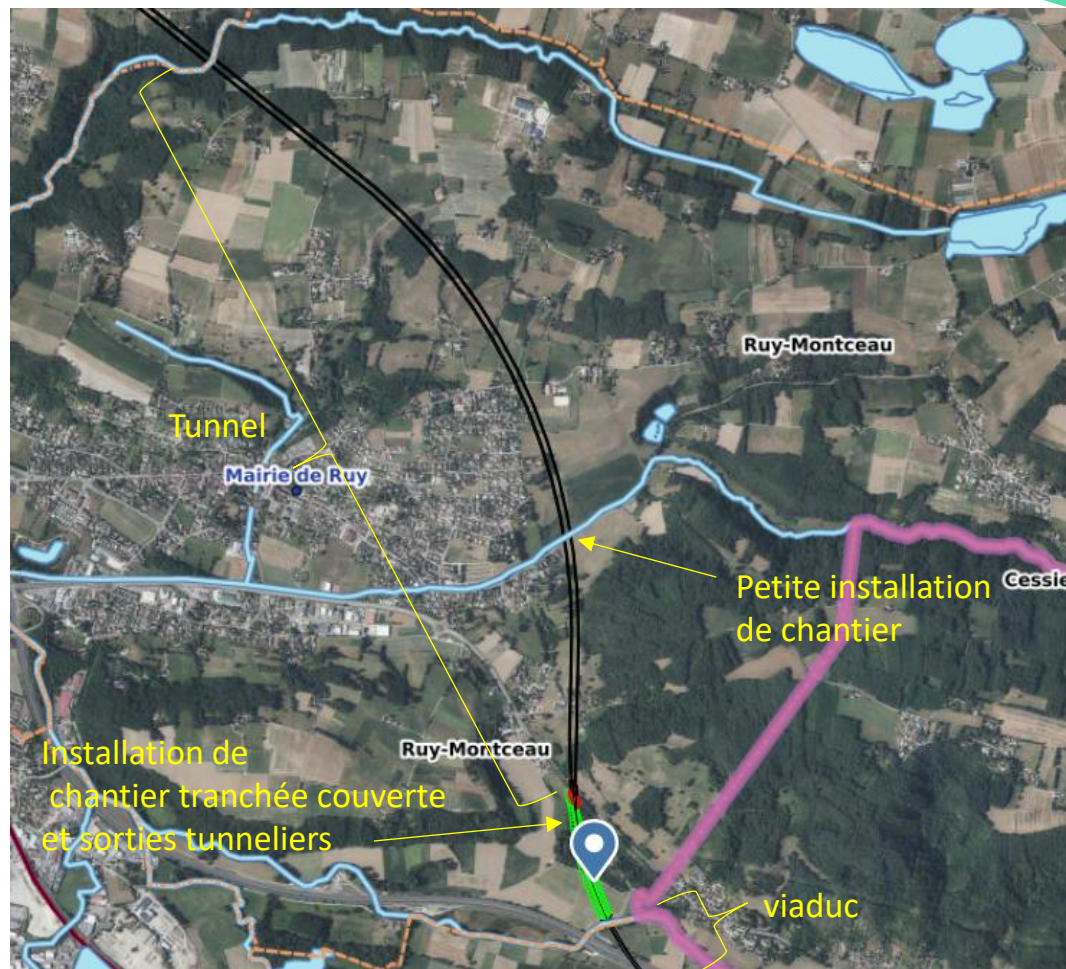
Un site internet du projet mis à jour

Une information à poursuivre tout au long de la démarche

Les grands objets des
études précédentes

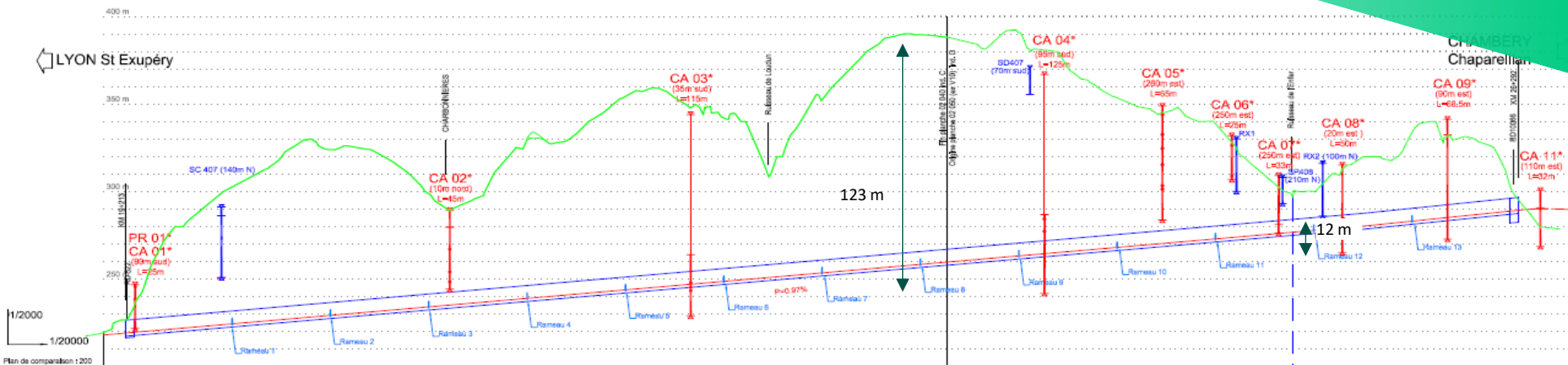
04

Secteur géographique et tracé ferroviaire

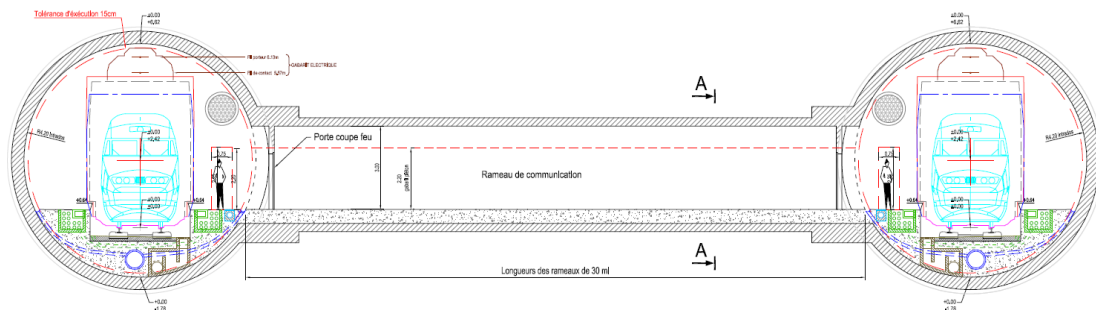


- Tracé ferroviaire
- Tunnel ferroviaire
- Remblai
- Déblai

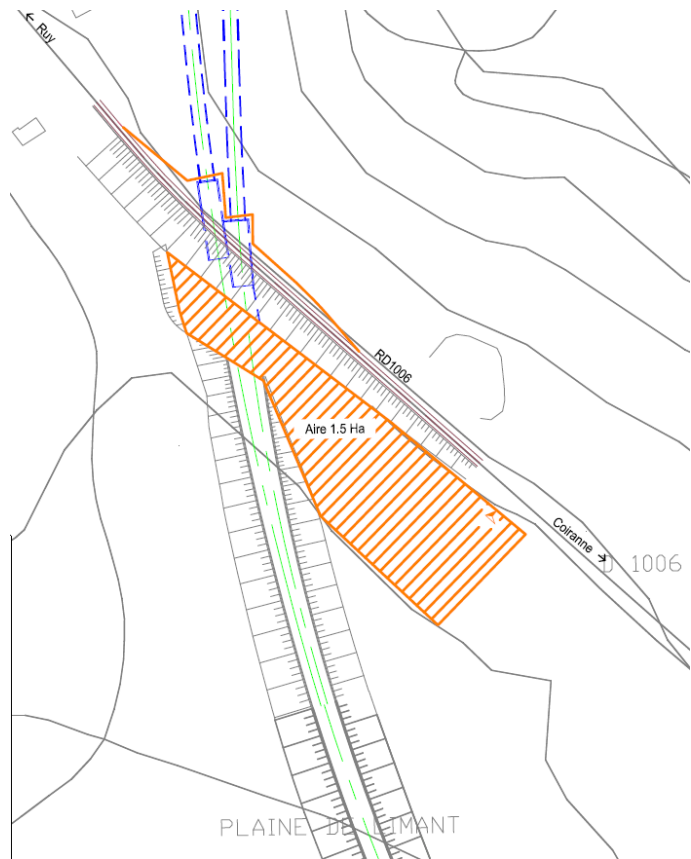
Tunnel de Bourgoin - Ruy



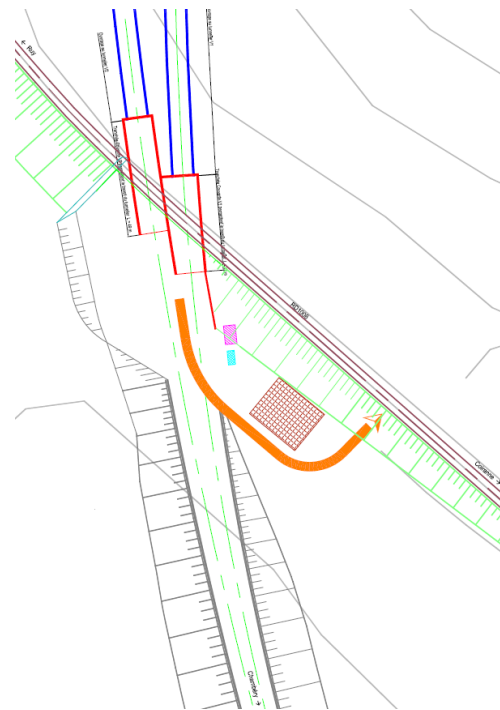
OUVRAGES	OUVRAGE TOTAL Tunnel de Bourgoin - Ruy (tube V1) Longueur totale (y compris TC sous RD1006 et RD522) L = 7079 m			
TRONCONS	TC L= 40 m	Tunnel au tunnelier L = 6997 m		TC L= 42 m
COUVERTURE	8 m < COUVERTURE < 123 m			
LIMITE DE COMMUNE	Bourgoin Jallieu		Ruy Montceau	Ruy Montceau



Tunnel de Bourgoin-Ruy



installation de chantier imaginée en APS
Tranchée couverte et sorties tunneliers

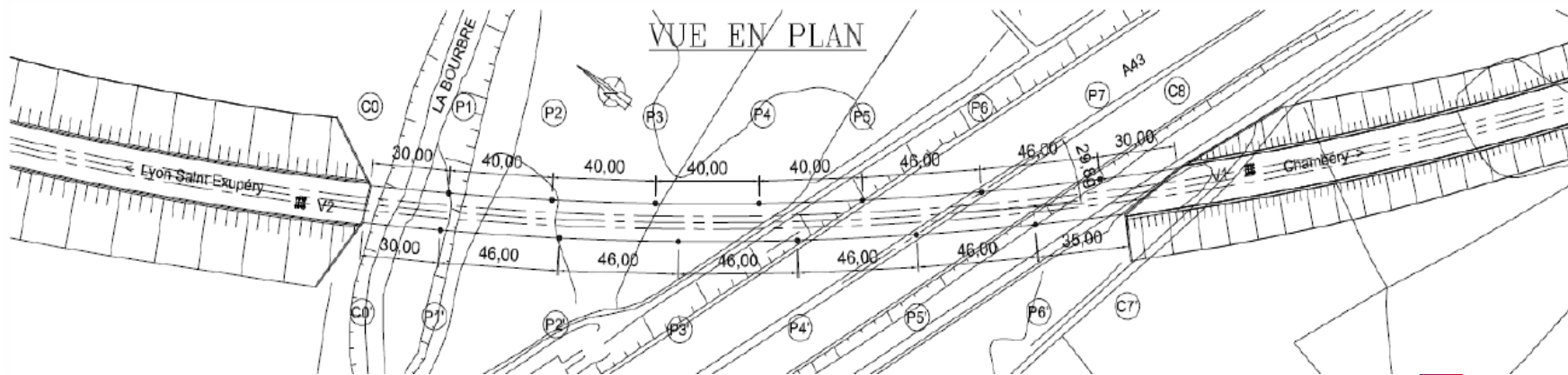


installation définitive imaginée en APS
Au même endroit

Viaduc sur l'A43



Principe imaginée en APS



Les grands impacts locaux

05

Les besoins fonciers pour

- **La construction de la plateforme ferroviaire** : remblai / déblai, ouvrages d'art, murs de soutènements, ouvrages hydrauliques ;



- **Les équipements ferroviaires** : Armement de voie, ballast, caténaire, signalisation, télécommunications, ...

- **L'installation de certains équipements en-dehors de la plateforme ferroviaire** : équipements nécessaires à l'alimentation électrique des trains, points d'accès à la plateforme ferroviaire pour les besoins de la maintenance, zones de stockage et bâtiments dédiés aux besoins de la maintenance...
- L'aménagements des merlons, installation des **écrans-acoustiques**...
- Certains espaces nécessaires à la mise en œuvre de certaines **mesures de compensation environnementale** ;
- **L'installation des zones de chantiers** et des bases-vie le cas échéant, voies d'accès des engins de chantier, voies de circulation et de travail le long du chantier...
- Et certaines zones de **dépôt des matériaux d'extraction**.

Le processus d'acquisition foncière

2013

> 2028

Déclaration d'Utilité Publique (DUP) :

- Identification des emplacements réservés (ER) pour le projet dans les documents locaux d'urbanisme ;
- Permet aux propriétaires des parcelles identifiées dans les « emplacements réservés » de mettre le maître d'ouvrage en demeure d'acquérir ;
- Après enquête parcellaire et obtention d'arrêtés de cessibilité, permet le cas échéant au maître d'ouvrage d'acquérir le foncier par voie d'expropriation ;

**0 démarche
d'acquisition volontaire par
SNCF Réseau à date**

*Situation actuelle depuis 2013 :
Environ 30 acquisitions réalisées par
RFF / SNCF Réseau
Situées principalement dans le secteur
de Cessieu / la Tour-du-Pin*

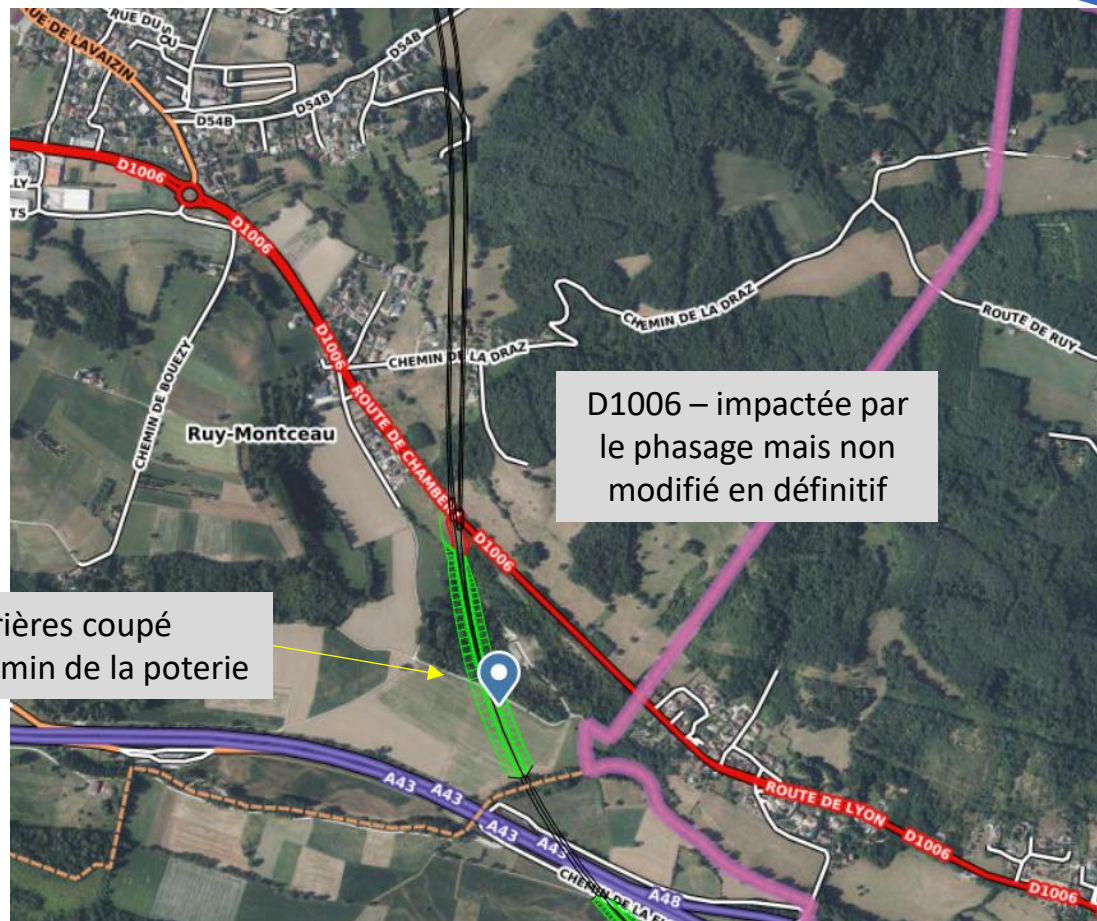
Enquêtes parcellaires

obtention des arrêtés
de cessibilité

Réalisation des acquisitions
foncières (à l'amiable ou
après saisine du juge de
l'expropriation).

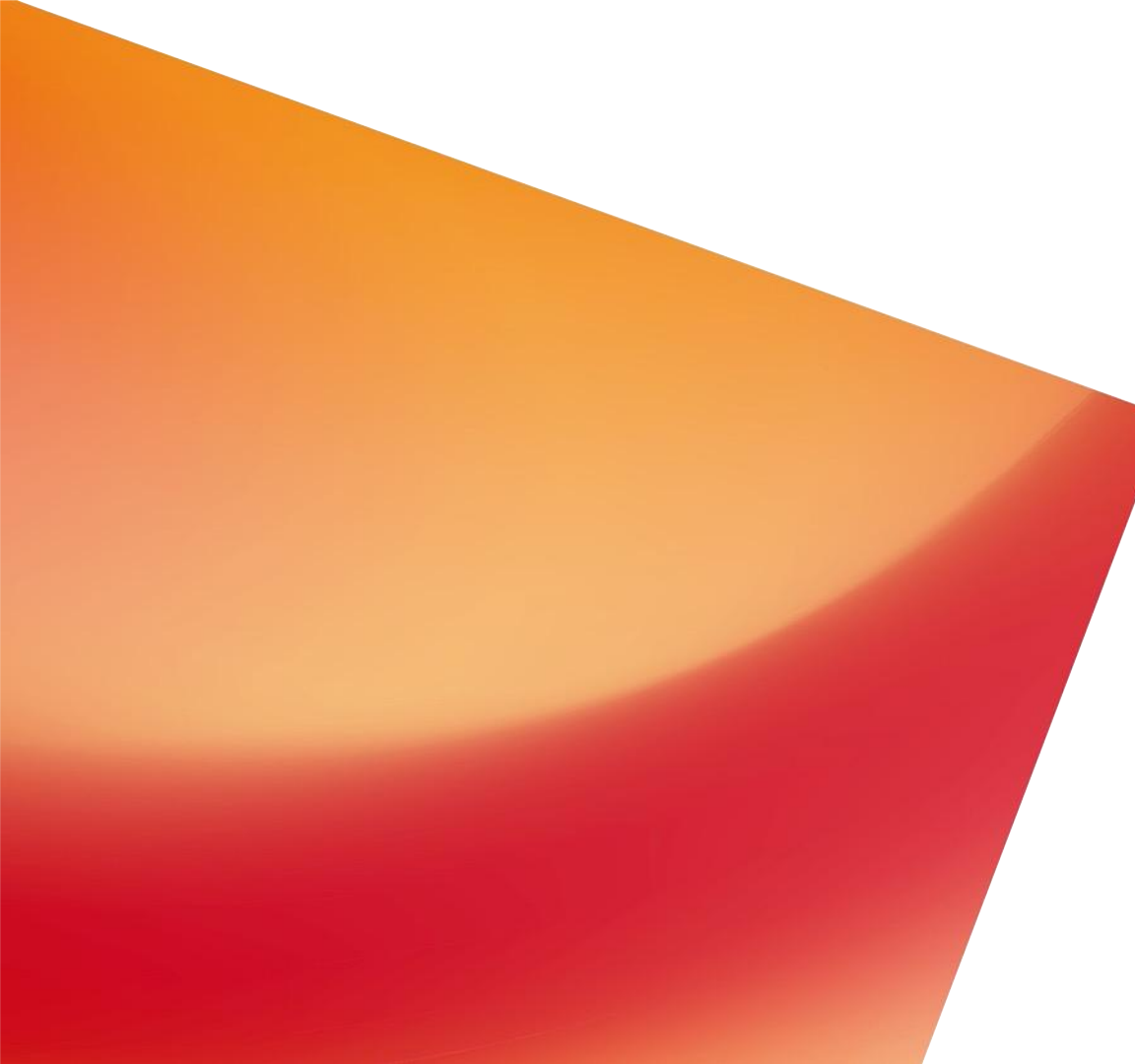
Les routes autour du Projet

Routes identifiées



D1006 – impactée par le phasage mais non modifié en définitif

Chemin des carrières coupé passage par chemin de la poterie



Merci
de votre attention

www.projet-lyonturin.fr
Concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr